

Arles, le 16 septembre 2019

Communiqué de Presse

Le Centre Hospitalier Joseph IMBERT et les cliniques Jeanne d'Arc et Paoli à Arles s'organisent pour améliorer l'accès aux soins : Monica MICHEL se félicite de l'officialisation de ce projet.

Madame la Députée vient de participer à une séance de travail en présence du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS), des élus arlésiens et des membres de la communauté médicale du Centre Hospitalier d'Arles siégeant au sein des instances exceptionnelles de l'établissement.

Lors de cette réunion le projet de partenariat avec les cliniques arlésiennes Jeanne d'Arc et Jean PAOLI fut officialisé.

Monica MICHEL se félicite de la concrétisation de ce projet de partenariat public/privé.

Elle rappelle que ce nouveau partenariat permettra aux trois établissements, qui regrouperont leurs forces sur un site unique, de maintenir une offre sanitaire qui puisse enfin mieux répondre aux besoins de santé des patients.

Cette organisation, dans laquelle chacun aura sa place, facilitera les complémentarités entre professionnels et les synergies médicales. A terme, l'ambition est d'élargir l'offre de soins et donc, l'attractivité pour les jeunes médecins.

Pour le patient, cela se concrétise par une offre de soins plus importante, plus riche, plus adaptée et un parcours de santé plus fluide, en un site unique.

Ce projet permettra aussi d'accompagner l'évolution de la ville d'Arles et de répondre pleinement aux besoins de santé de la population arlésienne.

Monica MICHEL tient à saluer le travail de grande qualité de la Direction du Centre Hospitalier d'Arles qui a contribué à l'aboutissement de ce projet.

Monica MICHEL
Députée des Bouches-du-Rhône
16^{ème} circonscription

Contact presse :

Marion BISCIONE : 06.70.90.71.15